

# En retard d'une guerre

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1979)**

Heft 498

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1016468>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

5488

# Domaine public

498

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand  
N° 498 3 mai 1979  
Seizième année

Rédacteur responsable :  
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc  
Abonnement  
pour une année : 48 francs.

Administration, rédaction :  
1002 Lausanne, case 2612  
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1  
Tél. 021 / 22 69 10  
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :  
Rudolf Berner  
François Brutsch  
Jean-Daniel Delley

## En retard d'une guerre

La troisième guerre mondiale a-t-elle commencé? Selon les experts, les forces du Pacte de Varsovie accentuent leurs supériorité quantitative et même qualitative sur celle de l'OTAN en chars, avions, canons et fusées.

L'accord Salt II consacrerait la perte de la prépondérance américaine dans le domaine nucléaire.

Et de larges zones du monde sont entrées dans une phase de turbulences où pêche une marine soviétique engagée tous azimuts.

En Europe même, si l'on croit plusieurs romans bien documentés et récents de guerre-fiction, les défenses occidentales seront vite submergées sous les flots déchaînés d'une attaque-surprise venue de l'Est.

Dans ce contexte, plein de menaces réelles et exploitées, le programme d'armement 1979. Le Conseil fédéral demande 1440 millions, à quoi s'ajoutent 350 millions pour des acquisitions de terrain et des ouvrages militaires.

Dans quel but? La réponse tient en trois points essentiels.

D'abord les crédits prévus par les arrêtés fédéraux des 14 et 28 février 1979 s'inscrivent dans la planification à long terme des dépenses militaires. La part du budget fédéral consacré à l'armée n'a cessé de reculer puisqu'elle a passé entre 1960 et 1977 de 36% à 18%. Les dépenses d'armement, un programme de 4,7 milliards sur les 15 milliards inscrits au chapitre du budget militaire pour la période 1975-79, ont été les principales victimes de ce recul. Continuer dans cette voie mettrait en danger la crédibilité de l'instrument militaire.

L'effort demandé, deuxième argument, correspond au plan directeur de la défense militaire des années 80, en tenant compte des expériences faites à l'étranger et des progrès des

armements. Il prévoit donc une série de mesures. Parmi lesquelles la refonte de la conception de l'approvisionnement de l'armée, la mise sur pied d'égalité des divisions-frontière et des divisions de campagne, le renforcement de la défense antichar, jusqu'au niveau des bataillons d'infanterie, l'amélioration de la défense contre-avion, notamment dans les troupes mécanisées, et du service sanitaire, etc. C'est dans ce cadre général que sont donc proposés maintenant l'achat de 200 obusiers blindés de 15,5, qui s'ajoutent aux 260 M 109 déjà acquis, l'équipement nouveau de l'avion Hunter, désormais appui des troupes au sol, l'acquisition de l'appareil de tir Skyguard pour le canon de défense antiaérienne de 35 mm, etc...

Troisième argument. Une part importante de ce matériel est acquise à l'étranger, aux Etats-Unis plus précisément. Mais grâce aux constructions sous licence notamment, l'industrie suisse recevra plus de la moitié des crédits prévus, ce qui, comme le répète à plus d'une reprise le "message" du Conseil fédéral, contribuera au maintien ou à la création d'emplois.

Les critiques jusqu'à maintenant frappent par leur relative dispersion, leur modération, voire en certains cas par leur marginalité. Elles mettent en balance l'énormité de la somme avec l'étroitesse des moyens dégagés pour l'aide du tiers monde et la prévention des conflits, sans parler du cadre général de la récession. Elles soulignent la dépendance croissante de notre armée par rapport aux Etats-Unis d'une part et par rapport aux spécialistes d'autre part, ce qui à terme peut remettre en question le caractère de milice des troupes. Elles s'interrogent sur les possibilités d'un petit pays dans une course aux armements toujours plus complexes, partant, toujours plus coûteux.

Le Département militaire fédéral a fourni un gros effort intellectuel depuis vingt ans pour

SUITE ET FIN AU VERSO

## En retard d'une guerre

*analyser les menaces qui pèsent sur l'indépendance du pays dans tous les domaines, imaginer les ripostes possibles, rendre crédible l'effort demandé aux citoyens en faveur de la défense nationale. Mais entre les apocalypses abstraites des experts et le prix concret des armements, il n'est pas facile d'établir un lien.*

*La conception de la défense nationale de 1966 a paru en son temps donner la victoire au rusé sur le sophistiqué. C'était après l'affaire des Mirages. Depuis lors, il semble bien qu'entraîné par la logique de la société technicienne, poussé par les milieux industriels intéressés, le projet technicien soit reparti à bonne allure. Le plan-directeur 80, même s'il prétend ne pas remettre en question les idées de 1966, permet toutefois de vérifier le chemin parcouru et le crédit d'armement 1979, qui sera suivi d'autres, car il ne constitue qu'une étape, représente une des factures du prix de cette évolution.*

*Il est évident qu'on ne peut figer la réflexion militaire en son état de 1966. Et que l'image du champ de bataille depuis lors s'est profondément modifiée. Mais on peut alors se demander si l'étape — coûteuse — qu'on nous propose maintenant n'est pas en retard d'une guerre. Puisqu'il semble bien que la miniaturisation des armes nucléaires, même si elle n'a pas encore été expérimentée dans les conflits marginaux qui ensanglantent notre monde, modifie quantitativement et qualitativement tout ce qu'on a pu dire jusqu'ici de la guerre. Certains officiers le pensent, ainsi le colonel Dacniker, — c'est dans la famille une habitude —, qui réclame que l'on aborde déjà l'horizon 90, dominé par le nucléaire.*

*Entre les menaces potentielles qui nous entourent et les moyens que nous pouvons leur op-*

*poser, il y a, il y aura toujours, un fossé. La question que pose aujourd'hui l'effort d'armement du plan-directeur 80 est de savoir si la course aux armements classiques lourds, et même sophistiqués, à laquelle nous prenons actuellement part, rétrécit ou élargit le fossé. Ou si, malgré l'effort de réflexion du Département militaire fédéral, nous ne cédon pas, sur la base d'une conception de la guerre maintenant vieille de presque quinze ans, à la paresse intellectuelle et politique, qui se traduit par le poids accru du technique. Il n'est pas question ici de plaider pour un changement de cap vers l'armement nucléaire. Il reste que ce n'est pas seulement au plan des moyens financiers, mais aussi des moyens intellectuels, de l'imagination et de l'analyse, que nous devons nous demander si, entre ce que nous pouvons et ce que nous désirons, il ne se creuse pas ce que les Américains appellent, achetons-leur aussi ce terme, au titre des surplus de guerre, un "credibility gap".*

RECU ET LU

### Dix ans d'autonomie

Anniversaire. Le numéro du 27 avril/1er mai de "Politica Nuova" (adresse utile: c.p. 319, 6501 Bellinzzone), l'hebdomadaire du Parti socialiste autonome tessinois célèbre le dixième anniversaire de cette organisation politique de gauche: 27 avril 1969 (assemblée constituante du PSA à Mendrisio) — 27 avril 1979. Au long de quatre pages plus spécialement commémoratives, quelques points de repères qu'il est utile d'avoir en mémoire dans la perspective des luttes électorales de cet automne au Tessin. Petite chronologie. Dès 1962, la jeunesse du Parti socialiste tessinois (PST) met l'accent sur la rupture avec la bourgeoisie; spécialement visés, les socialistes traditionnels englués dans la "collaboration de classes": l'année suivante une commission interne est créée au PST chargée d'éclaircir la situation. En 1965, naissance

de "Politica Nuova" (dans le numéro 1, thèses "Pour une politique d'autonomie"). Février 1969, démission des autonomes du PST et fondation du PSA le mois suivant. 7 février 1971, participation aux élections cantonales décidée en congrès (gain de six sièges); présence également aux élections communales: 70 mandats de conseillers communaux. Juin 1973, deuxième congrès ordinaire: la ligne du PSA est définie par rapport aux autres organisations de gauche et d'extrême-gauche (refus de la social-démocratie et du trotskisme); les contacts avec le Parti du travail sont de plus en plus étroits et aboutissent à un accord électoral pour les élections fédérales de 1975 (gain d'un siège au Conseil national); les ponts ne sont pourtant pas coupés avec les socialistes, témoin cette liste commune (PST, PSA, Pdt) pour les communales de 1976, "Pour une alternative de gauche à la gestion bourgeoise dans les communes" (conquête de 165 mandats). Octobre 1977: première rencontre nationale officielle, Parti du Travail, PSA et Organisations progressistes; le mois suivant, le troisième congrès ordinaire met l'accent sur la nécessité de renforcer ce nouveau front de gauche. Le 28 janvier dernier, décision est prise de participer aux élections pour le Conseil d'Etat, accord politique et liste commune avec le Parti du travail "Lutte pour la réforme du pays et des institutions" (8 sièges au Grand Conseil). Sur le plan cantonal, la présence de la gauche se manifeste, depuis la fin de la Deuxième guerre mondiale, par un certain renforcement de ses positions: si le Parti socialiste stagne (14% en moyenne des votants depuis trente ans à chaque renouvellement du Grand Conseil), si le Parti du travail couche sur ses positions — surtout ces dix dernières années (aux alentours de 2,6% ) —, le PSA semble lui sur une trajectoire ascendante (8,4% des suffrages aux dernières élections).

— Dans le dernier supplément hebdomadaire de la "Basler Zeitung", un travail de l'économiste Helmut Swoboda sur le thème "le travail — droit et devoir?".